

Le Conseil consultatif national des sciences et de la technologie, formé de membres des milieux scientifiques et techniques de toutes les régions du pays, a établi un dialogue suivi entre les leaders de la communauté scientifique et le gouvernement fédéral. Il a fait un certain nombre de recommandations importantes, dont celles de créer un réseau de centres d'excellence et d'établir des programmes axés sur la mise au point de technologies stratégiques telles que la biotechnologie, la technologie des matériaux industriels de pointe et la technologie de l'information. L'application de ces recommandations est amorcée et mon gouvernement veillera à donner l'orientation et l'impulsion nécessaires à ce secteur vital de notre vie nationale.

La nouvelle approche qu'a adoptée mon gouvernement en matière de développement régional donne de bons résultats. Le transfert des centres décisionnels vers les régions, par la création d'agences dans l'Ouest canadien, dans le nord de l'Ontario et dans le Canada atlantique, a nettement contribué à y stimuler l'esprit d'entreprise et l'investissement. Mon gouvernement maintiendra le financement de ces agences, ainsi que celui du développement régional au Québec et il tiendra de plus en plus compte de la situation particulière des régions dans ses politiques d'achat.

Mon gouvernement tient aussi à ce que nos concitoyens autochtones puissent profiter pleinement des perspectives de développement économique du pays et il entend, à cette fin, élargir les programmes destinés à les y aider.

Enfin, il poursuivra d'autres initiatives amorcées pendant son premier mandat, dont la privatisation de sociétés publiques qu'il n'est plus utile de garder sous la tutelle de l'État et l'adoption d'une législation commerciale cadre qui contribuera au bon fonctionnement de notre économie, y compris la réforme des lois sur la faillite et la réglementation des institutions financières. Ces initiatives contribueront à bâtir une économie moderne, compétitive et adaptée aux exigences du marché.

Des emplois pour les Canadiens et les Canadiennes

L'augmentation de la concurrence sur nos plus grands marchés commerciaux, la moindre dépendance vis-à-vis des industries traditionnelles, la croissance rapide du secteur des services et le progrès technologique sont autant de facteurs qui font ressortir la nécessité d'une stratégie globale de mise en valeur des ressources humaines en prévision des années 1990.

Si le Canada veut rester à la hauteur de la situation et être compétitif dans cette nouvelle conjoncture mondiale, il doit pouvoir compter sur les compétences et l'ingéniosité de tous ses citoyens. La participation pleine et entière des personnes handicapées et des membres des minorités visibles est un aspect essentiel de la réalisation de cet objectif. Il est essentiel que les initiatives d'alphabétisation, les programmes d'enseignement et les activités de formation et de recyclage destinés à la main-d'œuvre canadienne, en particulier aux jeunes, correspondent aux besoins d'une économie moderne.

En réponse aux recommandations du Conseil consultatif sur l'adaptation, mon gouvernement mettra l'accent sur l'expansion des programmes destinés à la main-d'œuvre dans le but de favoriser le perfectionnement constant des compétences professionnelles. Cette démarche essentielle appelle le concours d'autres intervenants et fera donc l'objet de discussions approfondies avec les syndicats, l'industrie, les provinces et d'autres parties intéressées.

Mon gouvernement proposera des modifications au programme d'assurance-chômage afin de le rendre plus efficace et plus équitable. Ces changements permettront d'affecter plus de ressources à la formation active qui, jumelée à une identification plus précise des compétences professionnelles en demande sur le marché du travail, donnera aux travailleurs de meilleures chances d'obtenir des emplois productifs et valorisants. On continuera aussi de tenir compte de la situation particulière des régions où le chômage a toujours été élevé. Mon gouvernement a aussi l'intention de restructurer le régime des prestations d'assurance-chômage afin d'en éliminer les éléments incompatibles avec la Charte canadienne des droits et libertés, d'y incorporer de meilleurs encouragements à l'emploi et de faire un usage plus efficace des ressources disponibles pour créer davantage d'ouvertures sur le marché du travail.

La proportion croissante de femmes dans la population active accentue le besoin d'initiatives de formation qui favorisent l'égalité des chances dans la vie économique nationale. Le groupe de travail sur les obstacles à l'emploi et à l'avancement des femmes dans la fonction publique a préparé un rapport dont mon gouvernement, en tant que plus gros employeur au pays, s'inspirera pour tenter de supprimer ou d'atténuer les difficultés que de nombreuses femmes rencontrent encore dans leur cheminement professionnel.

L'environnement : l'urgence d'agir

Les Canadiens ont un sens aigu des liens qui les rattachent à leur milieu naturel, dont la richesse, la diversité et l'immensité ont façonné leurs valeurs et leur expérience. Dans toutes les régions du pays, dans toutes les communautés linguistiques et ethniques, il existe un souci commun de protéger notre environnement pour les générations futures.

Le monde entier se trouve devant un défi environnemental d'une ampleur sans précédent.

Mon gouvernement a fortement appuyé les travaux de la commission mondiale Brundtland sur l'environnement et le développement et sa recommandation de promouvoir un développement viable, c'est-à-dire qui tienne compte de l'étroite interdépendance entre l'état de l'environnement, la vigueur de l'économie mondiale et la santé des habitants de la planète. Souscrivant à cette recommandation, mon gouvernement participera à la mise sur pied d'un centre de promotion internationale du développement viable, qui aura son siège à Winnipeg.

Une Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie a été mise sur pied, qui, par son leadership, amènera les Canadiens à concerner leurs efforts pour mieux faire face aux problèmes environnementaux en tenant compte des impératifs